



DOSSIER DE PRESSE

BILAN 2019 DES TRAVAUX MENÉS DANS LE CADRE DU PRIC DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET PERSPECTIVES POUR 2020

Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences



MERCREDI 12 FEVRIER 2020

CONTACTS PRESSE :

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

POLE EMPLOI

Sarah Jeantet - sarah.jeantet@pole-emploi.fr - tél. 03 81 54 46 45

INSEE

Katy Lequin - katy.lequin@insee.fr - tél - 03 80 40 67 11

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse**
- **Programme**
- **Le bilan 2019 du PRIC Bourgogne-Franche-Comté**
 - ➔ Les actions menées dans le cadre du PRIC
 - ➔ Résultats quantitatifs et qualitatifs
- **Une campagne d'information grand public pour se renseigner sur la formation professionnelle**
- **Toucher un public invisible : résultats de l'enquête INSEE BFC**
- **Perspectives 2020 du PRIC**
- **Expérimentation d'une instance de gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation des demandeurs d'emploi.**
- **Publication INSEE sur les « invisibles » en Bourgogne-Franche-Comté (doc joint)**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences en Bourgogne-Franche-Comté : bilan 2019 et perspectives pour 2020



Bernard SCHMELTZ, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Carine SEILER, Conseillère spéciale auprès de Jean-Marie MARX, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi – HCTCIE, présentent le premier bilan du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 en Bourgogne Franche-Comté, le mercredi 12 février 2020.

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) Bourgogne-Franche-Comté 2019-2022 a été signé le 20 décembre 2018. La Bourgogne-Franche-Comté était la première à s'engager dans ce plan innovant, et a mis en place une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs régionaux et territoriaux (Etat, Région, Pôle emploi, Partenaires sociaux...). Ce travail collaboratif a permis d'élaborer un PRIC ambitieux et innovant, à la fois dans l'identification des actions prioritaires, dans leur mise en œuvre et dans leur suivi.

Le PRIC vise à accompagner et accélérer la transformation de la formation professionnelle, au service des entreprises, des territoires et des personnes peu qualifiées recherchant un emploi, pour édifier une « société des compétences ».

Le PRIC, c'est aussi un investissement significatif de l'Etat qui aura mobilisé 56 M€ en 2019 pour accompagner l'effort propre de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a investi de son côté 83 M€ pour cette première année de mise en œuvre.

Le PRIC s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux jeunes chercheurs d'emploi les plus en difficulté. En Bourgogne-Franche-Comté, ce pacte a un triple objectif : garantir une offre de formation renouvelée, territorialement équilibrée et répondant aux nouveaux besoins des entreprises et des territoires, favoriser l'accès pour les publics les plus fragiles à une formation adaptée et sécuriser dans leurs parcours et innover, expérimenter et évaluer.

Ce sont près de 30 000 personnes en recherche d'emploi supplémentaires qui pourront bénéficier d'une formation professionnelle, majoritairement (60%) des personnes peu ou pas qualifiées qui sont les plus exposées au risque d'éloignement durable de l'emploi.

En Bourgogne-Franche-Comté, une attention particulière est portée sur les « invisibles », public vulnérable qui ne se mobilise pas spontanément, voire reste distant des « mesures institutionnelles » et présente un risque d'éloignement durable du marché du travail. L'objectif est notamment de toucher les jeunes âgés de 15 à 29 ans révolus sans statut : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement.

Un an après sa signature, les acteurs se réunissent pour dresser un premier bilan des actions menées dans le cadre du PRIC Bourgogne-Franche-Comté, tant en termes de dispositifs créés, de groupes de travail mis en place, d'études menées que de l'augmentation des entrées en formation. Ainsi, ce sont 33 250 personnes qui ont bénéficié d'une formation financée sur fonds publics, dont 40% au titre du PRIC.

En termes de retour à l'emploi, en 2019, 59,7 % des personnes étant demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi six mois après la fin de la formation, dont un tiers de ces emplois sont des emplois durables.

Pour l'année à venir, le PRIC Bourgogne-Franche-Comté continue sur sa lancée et prévoit la poursuite des actions engagées en 2019 et le développement de nouvelles actions, comme le déploiement du passeport « Trace des acquis » pour valoriser l'acquisition des compétences tout au long de la vie, ou la mise en place d'un groupe de travail « initiatives territoriales » pour soutenir des projets expérimentaux portés dans les territoires

A l'occasion de ce bilan et de la présentation des perspectives 2020 du PRIC, l'Etat, la Région et Pôle Emploi ont souhaité annoncer officiellement le lancement de l'expérimentation d'une instance de gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation des demandeurs d'emploi, dont la première réunion se tient le mercredi 12 février après-midi.

Fort de partenariats déjà effectifs entre tous les acteurs de l'emploi-formation ainsi que du bilan du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, la Région avait présenté sa candidature au gouvernement. En effet, pour la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay, la Bourgogne-Franche-Comté dispose de tous les atouts pour mener à bien cette expérimentation compte tenu de la qualité des partenariats existants et la volonté partagée d'innover en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi.

Le Préfet de Région Bernard Schmelz, la Présidente de Région Marie-Guite Dufay et le directeur régional de Pôle Emploi Frédéric Danel se félicitent que le Premier Ministre ait annoncé avoir retenu la Bourgogne-Franche-Comté comme région expérimentatrice.



CONTACTS PRESSE :

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

POLE EMPLOI

Sarah Jeantet - sarah.jeantet@pole-emploi.fr - tél. 03 81 54 46 45

INSEE

Katy Lequin - katy.lequin@insee.fr – tél - 03 80 40 67 11

BILAN 2019 DES TRAVAUX MENÉS DANS LE CADRE DU PRIC DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET PERSPECTIVES POUR 2020

PROGRAMME

Mercredi 12 février 2020 - de 10h à 13h
La Commanderie - 2 rue Azans – Dole

9h30 – Accueil

10h00 – Introduction

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Bernard SCHMELTZ, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de Côte-d'Or
Carine SEILER, Conseillère spéciale de Jean-Marie MARX, Haut-commissaire aux Compétences et à l'Inclusion par l'Emploi (représentant le Haut-commissaire)

10h30 – Bilan 2019 du Pacte régional d'investissement dans les compétences de Bourgogne-Franche-Comté

Aides régionales versées aux stagiaires

Océane CHARRET-GODARD, Vice-présidente de la Région en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation,
Michel COULON, Directeur opérationnel du GRETA 58
Laure REVIGLIO, Directrice de l'Association régionale des missions locales de BFC (ARML BFC)

Nouvelles approches : marchés de formation BTP et Tourisme

Olivier GRIMAITRE, Vice-président du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle - CREFOP BFC, collègue salarié
Bernard LABOREY, Président de la Fédération Française du Bâtiment de Bourgogne Franche-Comté
Jean-Philippe LEVALLOIS, Directeur opérationnel, GRETA 89

Repérage-sourcing des publics vulnérables

Christophe BASSOT, Chef du Service Études Diffusion, Insee Bourgogne Franche-Comté
Claire CABOCHE, Docteure ès en sciences de l'éducation
Séverine MERCIER, Responsable du service développement de l'emploi et des compétences du Pôle Entreprises, Emploi et Économie (3E), Direccte

Assouplissement des conditions d'accès aux formations et protocoles « insertion-formation » avec les conseils départementaux

Emmanuelle DELHOMME, Adjointe au DGA, Directrice des territoires,
Pôle des Solidarités départementales, Conseil départemental de l'Yonne
Patrick SALLES, Directeur régional adjoint, Responsable du Pôle Entreprises, Emploi et Économie (3E), Direccte

Communauté des organismes de formation

Jean-Michel CORNU, Consultant, Fondateur de International Coop-Group.org
Marianne STAAL, Coordonnatrice « appui aux politiques publiques », Chargée d'animation, Emfor

Analyse du bilan chiffré du PRIC

Annicet LOEMBE, Directeur régional adjoint de Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté

12h00 – Temps d'échanges

12h30 – Perspectives 2020

Océane CHARRET-GODARD, Vice-présidente de la Région en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation
Jean RIBEIL, Directeur régional de la DIRECCTE
Elisabeth GINER et Bernard GUERRINGUE, représentant les partenaires sociaux
Bénédicte DELNESTE, Directrice d'Emfor

13h00 – Conclusion par Océane CHARRET-GODARD, Vice-présidente de la Région en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation

LE BILAN 2019 DU PRIC

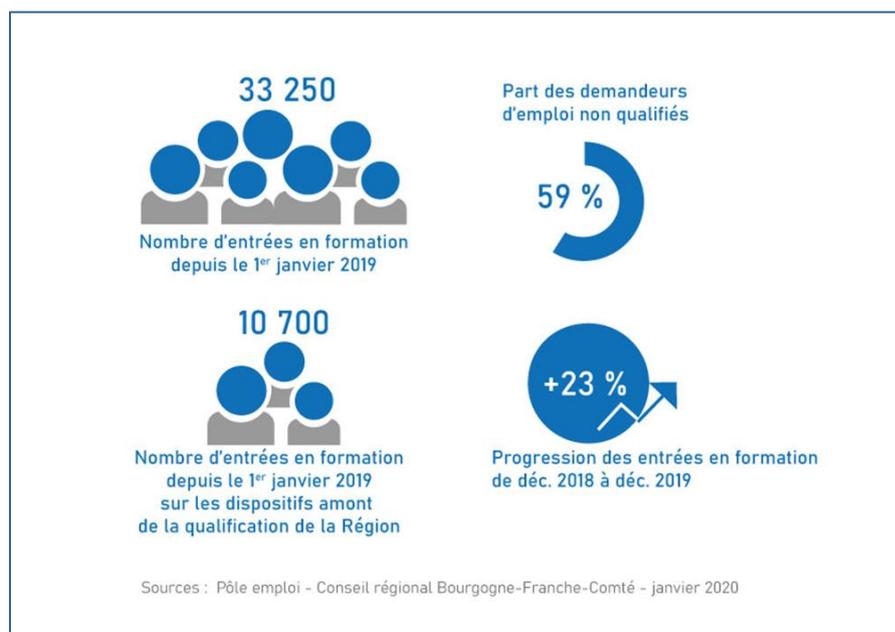
Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) Bourgogne-Franche-Comté 2019-2022 a été signé le 20 décembre 2018. La Bourgogne-Franche-Comté était la première à s'engager dans ce plan innovant. Grâce au PRIC ce sont près de 30 000 personnes en recherche d'emploi supplémentaires qui pourront bénéficier d'une formation professionnelle, majoritairement (60%) des personnes peu ou pas qualifiées qui sont les plus exposées au risque d'éloignement durable de l'emploi.

Cet effort inédit en matière de formation professionnelle est accompagné financièrement par l'Etat à hauteur de 251,5 M€ sur la période (2019-2022). Il permet de renforcer l'intervention de la Région dans l'un de ses domaines de compétence incontournable. Adossé aux 333,5 M€ que la Région mobilisera de son côté, cet effort doit permettre d'amplifier des parcours de formation vers l'emploi par l'acquisition et le développement de compétences, adaptés aux besoins des entreprises et aux évolutions du marché du travail (numérique, robotique, environnemental, ...).

A travers le PRIC, il y a aussi une logique d'ouverture et d'assouplissement de la réglementation afin d'amplifier et simplifier l'accès aux formations financées par la Région.

Depuis un an, ce sont **33 250 personnes** qui ont bénéficié d'une formation financée sur fonds publics, dont 40% au titre du PRIC.

Le PRIC, c'est aussi un investissement significatif de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a mobilisé sur cette première année de mise en œuvre du dispositif plus de **83 M€**, l'Etat quant à lui investi plus de **56 M€**.



● Les actions menées dans le cadre du PRIC

Au cours de l'année 2019, un **ensemble d'actions du PRIC Bourgogne-Franche-Comté** a été lancé et se poursuivra en 2020. Certaines d'entre elles ont été reconnues par le Haut-Commissariat aux Compétences et à l'Inclusion comme « actions remarquables » :

1. Revalorisation des aides régionales aux stagiaires

Clip vidéo témoignages bénéficiaires sur l'impact de ces nouvelles mesures [ici](#)

Souvent considérée comme un frein pour les personnes en recherche d'emploi qui souhaitent s'engager dans une formation, la sécurisation financière du parcours de formation fait partie des priorités sur lesquelles le PRIC ambitionne d'apporter des solutions pour faciliter l'accès à la formation des publics éloignés du marché du travail. La Région Bourgogne Franche-Comté est la première à mettre en place trois dispositifs d'aides directes aux stagiaires. Au total ce sont 15 millions d'euros qui vont venir soutenir le pouvoir d'achat des bénéficiaires d'une formation financée par la Région avec :

- Une nette revalorisation de la rémunération des stagiaires qui concernera près de 8600 bénéficiaires
- Un triplement de la bonification des prises en charge pour les déplacements qui concernera près de 2000 personnes
- Une aide forfaitaire d'un montant de 200 euros à l'entrée en formation pour les stagiaires sur les formations agréées par la Région, qu'ils soient indemnisés ou non par Pôle emploi. Cette mesure devrait bénéficier à près de **15 500 bénéficiaires par an**.

2. Marchés de formation en blocs de compétences (BTP & Tourisme)

Le Plan BTP : une nouvelle approche de la formation par blocs de compétences qui intègre les enjeux numériques et énergétiques

*Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est plus que jamais concerné par les évolutions liées aux enjeux de la transition énergétique et de la révolution numérique. Les nouvelles formations offrent des cursus plus souples et plus adaptables aux besoins des entreprises. Concrètement, le parcours de formation inclut des modules obligatoires car jugés indispensables aux futurs employeurs, comme la déperdition thermique, les matériaux bio-sourcés, les énergies renouvelables... et bien sûr des heures de pratiques d'outils informatiques. A terme, ce nouveau marché vise la formation de plus de 900 stagiaires par an. Cette **expérimentation est suivie de près et fait l'objet d'une évaluation nationale** par le Comité scientifique du PIC.*

Les formations Tourisme 2020

Afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur touristique et de s'intégrer dans les ambitions du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, un nouveau programme de formation Tourisme a été mis en place au 1er janvier 2020. Il intègre des modules complémentaires tels que la relation-client, la maîtrise des outils numérique, anglais renforcé, le savoir-être professionnel, et la connaissance du patrimoine régional.

3. Assouplissement des conditions d'entrées en formation

L'objectif est de faciliter l'accès de publics en difficulté aux formations régionales en simplifiant notamment les circuits administratifs :

- *Élargissement des publics éligibles pouvant accéder aux formations régionales, en permettant l'accès aux formations régionales pour les personnes non inscrites à Pôle emploi.*
- *Possibilité pour les structures d'insertion et les services d'insertion /travailleurs sociaux des Conseils départementaux d'orienter directement leurs publics (notamment bénéficiaires RSA, personnes handicapées...) sur les dispositifs amont à la qualification financés par la Région (Une formation pour moi c'est possible, Dispositif de formation linguistique, Dispositif amont à la qualification), afin de faciliter, simplifier et sécuriser leur entrée en formation.*

4. Conventionnement avec les conseils départementaux sur le volet insertion-formation

Afin de rendre effectif le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie et l'identification des publics qui en ont le plus besoin, il est essentiel que le Conseil régional se coordonne, s'articule, collabore et co-construise les solutions les plus adaptées, avec les huit Conseils départementaux chargés de la mise en place de la politique sociale envers les publics les plus fragiles, dont les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et de la mise en œuvre du Plan pauvreté. Le conventionnement permettra de favoriser et de sécuriser financièrement l'accès de ces publics aux formations régionales. Les conseillers insertion des départements seront formés aux dispositifs régionaux proposés et pourront orienter directement les bénéficiaires vers les organismes de formation.

5. Communauté des organismes de formation

L'appareil de formation professionnel connaît depuis plusieurs années une mutation profonde, complexe, qui est liée à différents facteurs - de nature juridique, économique, sociologique, technologique. Et s'adapter face à ces changements apparaît aujourd'hui comme une nécessité. C'est dans ce contexte qu'a été officiellement lancée le 12 septembre 2019 cette communauté inédite en son genre, réunissant plus de 250 participants.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a ainsi fait le choix, dans le cadre du PRIC, d'accompagner les organismes de formation en impulsant la création d'un réseau collaboratif, pour réfléchir ensemble à la mise en pratique de ce nouvel environnement. Dans ce cadre, les organismes régionaux ont d'ores-et-déjà souhaité approfondir une dizaine de projets touchant au changement de posture du formateur, aux nouvelles pédagogies notamment numériques, à la professionnalisation des acteurs...

Cette communauté des organismes de formation est animée par EMFOR BFC (Emploi-Métiers-Formation -Orientation en Bourgogne-Franche-Comté).

6. Groupe de travail Sourcing sur les publics invisibles

Ce groupe de travail s'inscrit dans l'ambition II du PRIC qui vise les publics vulnérables présentant un risque d'éloignement durable du marché du travail.

Mais qui sont-ils ? Ces publics sont dit invisibles. Ce sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans révolus sans statut : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement.

Ils connaissent des parcours multiples, difficiles et complexes, et renoncent à leurs droits et à des solutions qu'ils trouvent illisibles et inaccessibles. En fourchette haute, ces jeunes seraient un million en France.

En BFC, cette thématique fait l'objet d'une attention spécifique à travers différentes études :

- *Une étude produite par l'INSEE (cf. infra)*
- *Un travail de recherche mené par Claire Caboche, chercheuse et auteure d'une thèse sur le sujet des jeunes publics invisibles.*

Ces travaux s'établissent dans le cadre d'un groupe de travail constitué des acteurs de l'AIO (Accueil Information Orientation) qui vise à mieux connaître et identifier ces publics, afin de répondre au mieux à leurs besoins.

7. Passeport compétences dématérialisé « Trace tes acquis »

Ce passeport dématérialisé accessible [ici](#) permet de retracer son parcours professionnel tout au long de la vie, identifier et décrire ses compétences, générer un CV, stocker des éléments importants, préparer un entretien, un projet de formation ou une mobilité professionnelle...

8. Le Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) - Se préparer pour accéder à une formation qualifiante ou un emploi en BFC

Le Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) a pour objet de garantir à tout demandeur d'emploi l'accès à un parcours de formation individualisé, comprenant une remise à niveau et l'acquisition de savoirs de base, avec des périodes de mise en situation professionnelle pour conforter le projet. Cette démarche permet aux demandeurs d'emploi de se préparer à acquérir une qualification, et ainsi à favoriser leur employabilité

Le dispositif vise plus particulièrement :

- les personnes qui ont défini leur projet professionnel,
- les personnes qui souhaitent s'engager, être accompagnée et conforter leur projet d'entrée en formation professionnelle

9. Le Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation (FRAP)

Accompagner les entreprises ayant des difficultés à recruter sur des métiers en tension. A travers ce fonds régional d'appui à la professionnalisation (FRAP), la Région a pour objectif de répondre aux besoins en emplois qualifiés des acteurs économiques du territoire en offrant une réponse quasi immédiate en termes de formations collectives de demandeurs d'emploi sur des secteurs d'activités réputés pour connaître des difficultés chroniques de recrutement.

10. La modalité pédagogique FEST (Formations en situation de travail) sur marché de formation « maroquinerie »

Dans le cadre du marché spécifique au secteur de la maroquinerie, la Région a mis en place des formations qui se déroulent en « situation de travail ». Cela permet aux entreprises de former des personnes directement à leurs outils et à leurs métiers et aux demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences directement opérationnelles. Ce dispositif est particulièrement adapté pour un secteur économique important pour la région Bourgogne-Franche-Comté, en plein essor, avec de forts besoins de recrutement.

11. Une action cordonnée sur Insertion par l'Activité Économique (IAE) dans le travail temporaire

L'objectif de cette action réside dans la mise en œuvre de parcours de formation « sans couture » associant et combinant les dispositifs du conseil régional et ceux du travail temporaire à destination des publics en insertion dans une logique d'optimisation des fonds des parties prenantes et d'efficacité des parcours, au service de l'insertion des publics.

12. Groupe de travail Métiers en tension et Observation

L'objectif général poursuivi vise à apporter des réponses aux besoins immédiats des entreprises sur les métiers en tension, et adopter une démarche prospective, en faisant émerger des solutions opérationnelles en impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Une campagne d'information grand public

Afin de sensibiliser le grand public sur la formation professionnelle et faire connaître les nouvelles mesures et dispositions déployées en Bourgogne-Franche-Comté, la Région a lancé une campagne de communication depuis septembre dernier.



Cette campagne est destinée aux personnes en recherche d'emploi au sens large ainsi qu'à leur entourage, et ambitionne de toucher les jeunes dits "invisibles", c'est-à-dire ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation, ni accompagné. L'objectif poursuivi est d'encourager l'entrée en formation et de développer leurs compétences, vers un emploi.

Plusieurs formats de diffusion :

Un site dédié "J'ai ma place !"

Sur ce site sont référencées les formations financées par la Région et Pôle Emploi. À l'aide du moteur de recherche, on peut trouver des milliers de places de formation "gratuites" et rémunérées.

→ On recense près de 50 000 visites depuis son lancement mi-septembre.

→ <http://www.formation-jaimaplace.org/formations/?jaimaplace=1>

Un numéro de téléphone consacré

Ce numéro est géré par EMFOR BFC (Emploi • Métiers • Formation • Orientation en Bourgogne-Franche-Comté)

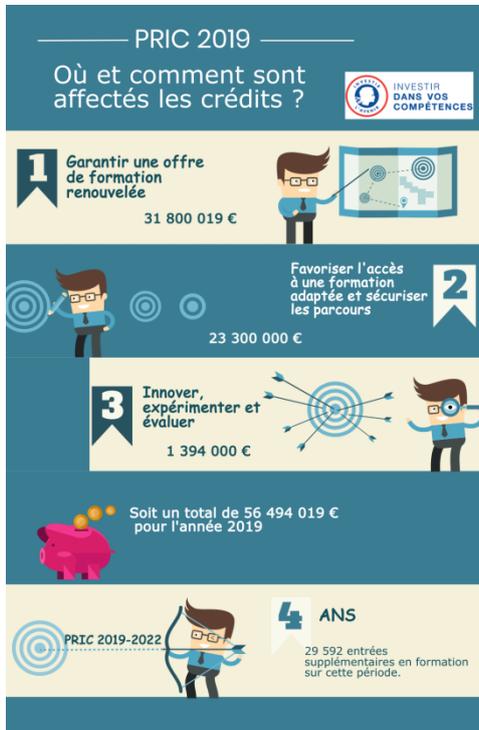
« Une question ? Composez le **09 71 04 73 78** (prix d'un appel local) »

Ce numéro est disponible du lundi au vendredi entre 9h et 12h



● Résultats quantitatifs et qualitatifs

➔ Au 31 décembre 2019, 100% des crédits prévus (56M€) pour le PRIC ont été engagés.



En 2019, globalement en Bourgogne-Franche-Comté :
33 250 entrées en formation ont été réalisées
Parmi lesquelles

- ➔ 31 162 correspondent à des **demandeurs d'emploi inscrits à Pole emploi**. (27 010 entrées en 2018, soit +15,4% en un an)
- ➔ **2088 chercheurs d'emploi non-inscrits à Pole Emploi** (+23% en un an)

Concernant les 31 162 demandeurs d'emploi inscrits à Pole emploi :

En 2019, au niveau national : 818 763 entrées en formation ont été réalisées (**683 440 entrées en 2018**, soit +19,8% en un an)

Les demandeurs d'emploi **non qualifiés** (niveau inférieur au BAC) **représentent 59% des entrées en formation**
Ce sont 19 646 personnes concernées en 2019 (pour un objectif 2019 de 16 525)

En Bourgogne-Franche-Comté, une attention particulière aux publics spécifiques

- **26,6%** sont des jeunes de **moins de 26 ans** (ils représentent 16,8% de la demande d'emploi totale – Cat. ABC)
- **19,5%** sont bénéficiaires **du RSA** (ils représentent 15,1% de la demande d'emploi totale – Cat. ABC)
- **12,4%** résident dans les **Quartiers Prioritaires de la Ville** (ils représentent 10,5% de la demande d'emploi totale – Cat. ABC)
- **11,2%** sont bénéficiaires de **l'obligation d'emploi** (ils représentent 10,2% de la demande d'emploi totale – Cat. ABC)

Les formations par grand domaine (formacode)

- Préparation à l'entrée en formation et / ou remise à niveau (Transverse)
- Conduite poids lourds, Fimo...
- Construction, bâtiment
- Aide-soignant(e)
- Magasinage
- Transport en commun
- Axillaire de vie sociale

→ Un retour à l'emploi durable après la formation

Six mois après la fin de la formation, **59,7 %** de ces demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi, dont 33 % à un emploi durable.



LES MEILLEURS TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE CONCERNENT LES FORMATIONS EN RESTAURATION RAPIDE, MAROQUINERIE, TRANSPORT SANITAIRE ET TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POUR LES 15 FORMATIONS COMPTABILISANT LE PLUS DE SORTIES
Mai 2018 à avril 2019, tous financeurs

| | Nombre de sortants de formation | Taux d'accès à l'emploi | Taux d'accès à l'emploi durable |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| PREPARATION ENTREE FORMATION | 1 058 | 41% | 16% |
| AIDE-SOIGNANT | 575 | 71% | 22% |
| AUXILIAIRE VIE SOCIALE | 553 | 64% | 30% |
| ACCOMPAGNEMENT VERS EMPLOI | 537 | 29% | 14% |
| MAGASINAGE | 453 | 62% | 24% |
| INFIRMIER | 447 | 61% | 27% |
| TRANSPORT MARCHANDISE | 437 | 76% | 45% |
| CREATION ENTREPRISE | 352 | 47% | 27% |
| RESTAURATION RAPIDE | 295 | 89% | 82% |
| CONDUITE INSTALLATION INDUSTRIELLE | 280 | 64% | 22% |
| MAROQUINERIE | 273 | 88% | 81% |
| CONDUITE POIDS LOURD | 218 | 75% | 47% |
| SECRETARIAT ASSISTANAT COMPTABILITE | 205 | 58% | 32% |
| CONSTRUCTION | 196 | 74% | 52% |
| TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER | 192 | 79% | 60% |

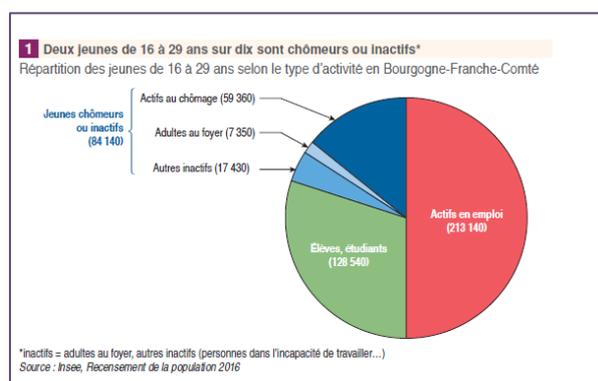
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POUR LES 15 FORMATIONS PRÉSENTANT LES MEILLEURS TAUX
(Formations avec au moins 60 sorties)
Mai 2018 à avril 2019, tous financeurs

| | Nombre de sortants de formation | Taux d'accès à l'emploi | Taux d'accès à l'emploi durable |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| SECRETARIAT ASSISTANAT SPECIALISE | 60 | 92% | 52% |
| TRANSPORT SANITAIRE | 156 | 91% | 69% |
| RESTAURATION RAPIDE | 295 | 89% | 82% |
| MAROQUINERIE | 273 | 88% | 81% |
| FIMO FCO | 173 | 80% | 57% |
| TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER | 192 | 79% | 60% |
| MOCN | 74 | 77% | 38% |
| TRANSPORT MARCHANDISE | 437 | 76% | 45% |
| CONDUITE POIDS LOURD | 218 | 75% | 47% |
| DEFENSE PREVENTION SECURITE | 79 | 75% | 51% |
| CONSTRUCTION | 196 | 74% | 52% |
| AUXILIAIRE PUERICULTURE | 91 | 74% | 28% |
| TRANSPORT SCOLAIRE | 72 | 74% | 61% |
| TECHNICO-COMMERCIAL | 123 | 73% | 47% |
| VITICULTURE | 63 | 73% | 8% |

● Toucher un public « invisible »

Dans le cadre du PRIC, une réflexion s'est engagée afin de changer d'approche par rapport aux Plans de formation précédents. L'objectif est d'aller **toucher un public qui ne se mobilise pas spontanément, voire reste distant des « mesures institutionnelles »**. Ce sont ces publics vulnérables, qui présentent un risque d'éloignement durable du marché du travail, qu'il faut toucher.

Ces publics sont dits invisibles. Ce sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans révolus sans statut ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement. Un travail de recherche-action est conduit par Claire Caboche, Docteure ès sciences de l'éducation, sur ce sujet en région. Une étude régionale conduite par l'Insee permet également d'éclairer la thématique.



« En Bourgogne-Franche-Comté, 84 100 jeunes, soit 20 % de 16 à 29 ans, sont en situation de chômage ou d'inactivité. Ils sont en grande majorité pas ou peu diplômés. Certains jeunes chômeurs cumulent des difficultés rendant leur parcours vers l'emploi plus difficile : 2 200 sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an, sans expérience professionnelle, ni diplôme. Même si le diplôme augmente les chances d'obtenir rapidement un travail, il ne protège toutefois pas complètement du non-emploi.

Les jeunes chômeurs ou inactifs habitent plus souvent chez leurs parents que ceux ayant un emploi. Lorsqu'ils vivent en couple, leur conjoint est une fois sur trois sans emploi.

Dans l'Yonne, la Nièvre et le Territoire de Belfort, la part de jeunes au chômage ou en inactivité est la plus forte. Ce sont aussi les départements de la région dont les contextes socio-économiques sont les plus dégradés. »
Frédéric Bianucci, Régine Bordet-Gaudin (Insee) – Source INSEE Analyses N°67

Ils connaissent des parcours multiples, difficiles et complexes, et renoncent à leurs droits et à des solutions qu'ils trouvent illisibles et inaccessibles. Ils font face à des acteurs non articulés en réseau, à qui il faut répéter ses difficultés d'insertion, humiliant un peu plus chaque fois le jeune en exclusion. **En fourchette haute, ces jeunes seraient un million en France.**

En Bourgogne-Franche-Comté, cette thématique fait l'objet d'une attention spécifique à travers la conduite d'une importante étude régionale menée par Claire Caboche, chercheuse et auteur d'un mémoire de thèse sur ce sujet des - jeunes publics- invisibles.

Cette étude s'établit dans le cadre d'un groupe de travail constitué des acteurs de l'AIO (Accueil Information Orientation).

A terme, l'objectif pourrait être d'identifier qui sont ces jeunes invisibles en BFC et travailler à l'établissement d'un annuaire des ressources disponibles (un bouquet de services).

Insee Analyses
Bourgogne-Franche-Comté
N° 67
Février 2020

84 100 jeunes chômeurs ou inactifs en Bourgogne-Franche-Comté : pas ou peu diplômés, souvent au domicile familial

En Bourgogne-Franche-Comté, 84 100 jeunes, soit 20 % de 16 à 29 ans, sont en situation de chômage ou d'inactivité. Ils sont en grande majorité pas ou peu diplômés. Certains jeunes chômeurs cumulent des difficultés rendant leur parcours vers l'emploi plus difficile : 2 200 sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an, sans expérience professionnelle, ni diplôme. Même si le diplôme augmente les chances d'obtenir rapidement un travail, il ne protège toutefois pas complètement du non-emploi. Les jeunes chômeurs habitent plus souvent chez leurs parents que ceux ayant un emploi. Lorsqu'ils vivent en couple, leur conjoint est une fois sur trois sans emploi.

Dans l'Yonne, la Nièvre et le Territoire de Belfort, la part de jeunes au chômage ou en inactivité est la plus forte. Ce sont aussi les départements de la région dont les contextes socio-économiques sont les plus dégradés.

Frédéric Bianucci, Régine Bordet-Gaudin (Insee)

En Bourgogne-Franche-Comté, parmi les jeunes âgés de 16 à 29 ans, 84 140 sont au chômage ou en inactivité en 2016. Ainsi 20 % des jeunes de cette tranche d'âge ne travaillent pas sans pour autant posséder des études (Diplômés) (Figure 1). Cette proportion est cependant parmi les plus faibles de métropole. La région se classe au 19^{ème} rang derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France. Ce sont des régions où le marché du travail est globalement mieux dégradé : dans ces cinq territoires, le taux de chômage, en particulier celui des 15-24 ans, est inférieur à la moyenne de France métropolitaine (Diplômés). Sans qualification, trouver un premier travail est particulièrement difficile. Ceci est caractéristique de publics prioritaires du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) (Diplômés). Leurs difficultés d'insertion ont une incidence sur leurs conditions de vie à une période où ils cherchent leur autonomie. Elles peuvent remettre en cause leur départ du foyer parental, leur ruse en couple, l'arrivée d'un premier enfant.

Une grande majorité de jeunes éloignés de l'emploi pas ou peu diplômés
Peu de jeunes de 16 à 29 ans sont au chômage ou en inactivité, la plupart étant

1 Deux jeunes de 16 à 29 ans sur dix sont chômeurs ou inactifs*
Répartition des jeunes de 16 à 29 ans selon le type d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

*inactifs = adultes au foyer, autres inactifs (personnes dans l'incapacité de travailler...)
Source : Insee, Recensement de la population 2016

PERSPECTIVES PRIC

POURUIVRE ET RENFORCER LA DYNAMIQUE INITIÉE.

Les actions engagées en 2019 seront poursuivies et renforcées (renforcement de l'accès des publics les moins qualifiés à la formation, sécurisation des parcours de formation, prise en considération des problématiques territoriales et/ou sectorielles, ...).

- Poursuite de l'adaptation en blocs de compétences et modules des marchés de formation aux besoins des entreprises sur les secteurs de la maintenance industrielle, des métiers et fonctions transverses ainsi que des services à la personne ;
- Evolution vers un Dispositif Amont à la Qualification - DAQ 2.0 avec intégration de modules de consolidation du projet professionnel, intégration du code de la route comme support pédagogique, allongement de l'accompagnement des stagiaires pour sécuriser les parcours, développement des remises à niveau contextualisées aux métiers/secteurs.... ;
- Poursuite des travaux de suivi (tableaux de bord) et d'évaluation nationales et régionales (BTP, aides régionales, PRIC, passeport TTA, ...) ;
- Ouverture d'un chantier commun autour des publics à la croisée des différentes politiques publiques : insertion avec le futur Service public de l'insertion, formation dans le cadre du PRIC et inclusion dans le cadre du Pacte d'ambition pour l'IAE ;
- Déploiement du passeport « Trace tes acquis » dans une logique de facilitation des relations et démarches entre les publics et les institutions ;
- Mise en place d'un simulateur de rémunération en lien avec Pôle emploi ;
- Lancement du groupe de travail initiatives territoriales dans un cadre permettant le soutien de projets expérimentaux ;
- Accompagnement du déploiement et de l'appropriation de l'application Mon Compte Formation, lancé en novembre 2019 ;
- Accompagnement du déploiement auprès de tous les prescripteurs et orienteurs de l'outil Ouiform, développé par Pôle emploi, permettant une visibilité en temps réel des actions existantes afin de fluidifier la prescription et l'entrée en formation.

● Tout savoir sur le PRIC ... en vidéo

Lien YouTube : <http://bit.ly/BilanPRICBFC>

Pacte régional d'investissement dans les compétences en Bourgogne-Franche-Comté



Expérimentation d'une instance de gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation professionnelle.

Aller plus loin pour la formation des demandeurs d'emploi : expérimentation d'une instance de gouvernance régionale de l'action de Pôle emploi en matière de formation professionnelle.

Le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé lors du Congrès des Régions en septembre 2019 que l'Etat donnerait la possibilité à certaines régions de faire partie d'une expérimentation leur donnant un rôle plus affirmé dans la définition des stratégies de formation professionnelle.

Suite à cette annonce, la Présidente de Région Marie-Guite Dufay avait présenté la candidature de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Forte du bilan du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences ainsi que des actions partenariales menées avec Pôle Emploi (notamment le co-pilotage des Réunions d'Animation Territoriales), la Région dispose de tous les atouts pour mener à bien cette expérimentation.

Le Préfet de Région Bernard Schmelz, la Présidente de Région Marie-Guite Dufay et le directeur régional de Pôle Emploi Frédéric Danel se félicitent que le gouvernement ait annoncé avoir retenu la Bourgogne-Franche-Comté comme région expérimentatrice.

D'une période de deux ans, cette expérimentation va permettre d'aller plus loin dans les partenariats existants, et ce, au bénéfice direct des personnes en recherche d'emploi. Elle constitue une opportunité pour sortir des logiques administratives actuelles et aller vers une logique plus inclusive, pour construire des stratégies partagées au service des entreprises, des territoires, et du retour à l'emploi.

A l'occasion du bilan des un an du PRIC le 12 février 2020, l'Etat, la Région et Pôle emploi ont souhaité annoncer le lancement de cette expérimentation.

La première réunion de lancement de la nouvelle instance se tiendra le 12 février après-midi à Dole.

Présidée par la Présidente de Région et associant le Préfet de Région, cette instance sera composée de la direction régionale de Pôle emploi, de la Direccte et des partenaires sociaux représentants des employeurs et des salariés.

Selon les documents de cadrage nationaux, cette instance est dotée d'un rôle opérationnel et son action pourra porter sur quatre champs distincts de la formation professionnelle :

- Eclairer la décision du Conseil régional relative à l'autorisation pour Pôle emploi d'acheter des formations collectives, au regard de la stratégie de développement économique et de formation professionnelle de la Région
- Définir des actions conjointes entre Pôle emploi et le Conseil régional pour rendre plus fluide l'accès à l'information sur la formation et l'inscription à un parcours de développement de compétences
- Renforcer la qualité des parcours de développement des compétences proposés aux demandeurs d'emploi
- Coordonner les actions respectives du Conseil régional et de Pôle emploi en matière d'abondement du compte personnel de formation

La Présidente de Région, Marie-Guite-Dufay, le Préfet de Région et Pôle emploi saisissent l'opportunité offerte par cette expérimentation pour proposer des pistes de travail innovantes. Ces pistes seront tournées principalement vers l'inclusion et le développement économique : une forte ambition d'innovation sur le lien « formation des demandeurs d'emploi et entreprises », visant l'insertion des publics les plus vulnérables.

Cette première réunion va permettre de définir les modalités de fonctionnement de l'instance de gouvernance régionale (composition, calendrier, articulation avec les démarches partenariales et les instances existantes), de partager les sujets qui seront traités.

